



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 4 juin 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre des Affaires étrangères et européennes** concernant les relations diplomatiques entre les pays de l'UE et le régime syrien.

Depuis le début de la guerre civile en Syrie en 2011, la plupart des pays européens, les Etats-Unis et les pays du monde arabe ont rompu les relations diplomatiques avec Damas et ont imposé des sanctions contre le régime du président el-Assad. Fermées dès l'éclatement du conflit, les ambassades des pays membres de l'Union européenne sont restées closes à l'exception de celles de la République tchèque et de la Roumanie. Or, le boycott diplomatique a commencé à s'écrouler. Selon la presse internationale, la réouverture des ambassades grecque et chypriote en Syrie est imminente. Quelques pays du monde arabe ont déjà repris les relations diplomatiques.

Dans ce contexte, nous aimerions avoir les renseignements suivants :

1. **Monsieur le Ministre peut-il donner son appréciation de cette reprise des relations diplomatiques avec la Syrie ?**
2. **Monsieur le Ministre est-il d'avis que les pays membres de l'UE devraient adopter une approche uniforme en ce qui concerne les relations avec Damas ?**
3. **Dans le cas d'une normalisation des relations avec le régime el-Assad, la communauté internationale ne devrait-elle coordonner cette normalisation afin de parler d'une seule voix ?**
4. **Quelle est la position du Luxembourg concernant la normalisation des relations diplomatiques avec la Syrie ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Stéphanie Empain
Députée

Djuna Bernard
Députée